

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET INNOVATION LEXICALE. LE DOMAINE DE LA MOBILITÉ (ENVIRONMENTAL ISSUES AND LEXICAL INNOVATION. THE MOBILITY FIELD)

Andra-Teodora PORUMB

*Department of International Business, Faculty of Economic Sciences, Oradea,
Romania
andra.catarig@gmail.com*

Abstract: *One of the major issues of today is the climate emergency. The European Union's goals to reduce greenhouse gas emissions by 2050 and become climate neutral affect most areas of the economy, especially transport, where critical transformations are needed to meet current demands. Vehicle manufacturing has always been a dynamic sector that has constantly seen significant developments and innovations. In the desire to find and use new sources of energy, in recent years, vehicle manufacturers have proposed hybrid and electric models. Nevertheless, during the years of the Covid 19 pandemic, they recorded massive losses, people's transport habits undergoing very large changes. The transition to an electric fleet, the use of bicycles and electric scooters, as well as changes in everyday life have caused the entry into the common language of some technical terms and the creation of new lexical units. In this paper we aim to identify the neologisms that appeared in the field of sustainable mobility, based on the consultation of a corpus of written press, websites of automobile manufacturers and blogs. We will analyze the presence of official neologisms in journalistic texts, the procedures by which they are formed, the weight of terms with denotative value and those with connotative value, direct borrowings and loan translations, multiple translations of some neologisms from other languages.*

Keywords: *creativity, borrowing, environment, lexical innovation, mobility, neology, written press, responsibility*

JEL classification: Z19

1. Introduction

Le secteur automobile est l'un des marchés porteurs de l'économie, où la forte demande de produits et services va de pair avec l'offre toujours croissante de produits et services extrêmement diversifiés. Dans ce secteur, la recherche et le développement doivent suivre le rythme d'un monde en évolution rapide, tenir compte des technologies révolutionnaires, mais aussi des exigences de responsabilité environnementale et sociale.

Certes, l'innovation est importante dans tous les secteurs de l'économie, entre lesquels il y a de fortes interconnexions. Les changements technologiques rapides des dernières décennies ont eu une influence considérable sur l'ensemble de l'économie. Mais dans le domaine des transports, notamment dans l'industrie automobile, les transformations sont survenues à un rythme exponentiel, ce qui a

rapidement influencé aussi bien la vie quotidienne que les politiques gouvernementales.

Étant donné la nécessité de protéger l'environnement, la société essaie de renoncer graduellement aux véhicules thermiques. Ainsi, tous les constructeurs automobiles ont proposé ces dernières années des gammes de véhicules hybrides ou de véhicules 100% électriques. Ces produits ont eu un succès immédiat au public, en bénéficiant en général d'une image positive, malgré leurs prix élevés. Ils présentent de nombreux avantages : bas coût de recharge, dépenses d'entretien réduites, impact fiscal réduit (moins d'émissions polluantes), une prime à l'achat. En adoptant ces types de véhicules, la population a dû se familiariser avec des notions relatives à la recharge (à domicile – *la Wallbox* / sur les bornes publiques), aux types de prises (type 1, type 2, type 3 ou 3C, type 4 – CHAdeMO, Combo CCS).

Malgré les nombreux avantages de ces véhicules, la gestion de l'autonomie est parfois difficile, étant donné l'infrastructure encore peu développée. On parle ainsi de *range anxiety* (angoisse de la panne, anxiété de l'autonomie), à savoir la crainte de ne pas arriver à destination à cause de l'autonomie limitée des véhicules électriques.

Une partie importante des termes créés pour dénommer les nouveaux objets et les nouvelles notions passent de la langue de spécialité dans le vocabulaire général, entrant par la suite dans les dictionnaires. D'autres néologismes ne réussissent pas à s'intégrer dans la langue, ayant plutôt une fonction expressive. On peut donner l'exemple du mot « climatohypocrite », utilisé par Marine Le Pen pendant la campagne présidentielle. On peut ainsi distinguer entre les hapax, « qui se limiteront au discours », et « les formes socialement diffusées », utilisées par les locuteurs et introduites dans les dictionnaires. (Boulanger, 2003 : 469) Il faut tout de même signaler que parfois, certaines créations à valeur stylistique, employées surtout dans le discours politique, sont reproduites par les médias. La responsabilité du néologisme est « co-partagée » entre le créateur et le journaliste et la frontière entre l'hapax et les néologismes « utiles » reste floue. (Sablayrolles 2002).

2. La néologie

Dans un article consacré à l'identification des traces d'innovation dans des textes spécialisés, sur la base de quatre indices linguistiques, Picton (2009) affirme qu'en général, « l'innovation dans les domaines de spécialité est essentiellement associée à l'apparition de néologismes ». Des mots nouveaux entrent constamment dans le lexique, certains sont utilisés pendant une certaine période de temps, d'autres sont repris par les dictionnaires.

Dans les années 1970, Guilbert faisait publier une série d'études portant sur la néologie et affirmait que l'évolution de la technologie menait naturellement à la création de nouveaux mots. Il s'agit de la néologie que Guilbert appelle dénomminative, « la chose diffusée [...] emporte avec elle son nom, même disgracieux, même étranger ». (1973 : 25) « L'objet fabriqué fait son entrée dans la langue dès l'instant qu'il existe ou même dès que l'inventeur ou le promoteur en conçoit l'existence ». (1973 : 24) Ce sont des créations lexicales nécessaires pour « faire face à l'évolution du monde contemporain, à la dénomination de toutes les inventions scientifiques et techniques ». (1973 : 25) D'autre part, pour des exigences

d'expressivité, le locuteur peut transposer ses pensées en créant de nouvelles unités lexicales. On parle de néologie connotative.

Guilbert considère que la néologie relève de la création linguistique, définie comme « l'acte d'expression d'une pensée individuelle, mais en fonction de la communication. Si un inventeur donne un nom à un objet façonné, à une technique de fabrication, à un nouveau concept élaboré, c'est pour le faire connaître aux autres membres de la communauté linguistique ». (1973 :13) Ainsi, le locuteur et l'interlocuteur sont tous les deux impliqués dans l'acte de création, c'est pourquoi la formation de néologismes est à la fois un acte de parole et un phénomène de langue. Nous adhérons à la conception de Guilbert, qui remarque le caractère collectif de toute création individuelle, étant donné que celle-ci « doit répondre à une certaine appétence de la collectivité linguistique pour prendre naissance et s'implanter. » (1973 : 14)

Alors qu'au XVIII^e siècle le néologisme avait une connotation négative (Sablayrolles, 2002), « le mécanisme néologique est la preuve de la vitalité d'une langue et de sa créativité, et constitue une propriété essentielle des langues vivantes ». (Cartier et alii 2018)

Au fil des années, beaucoup de chercheurs ont étudié la question de la néologie, en essayant de définir le concept de néologisme (Guilbert 1973, Pruvost, Sablayrolles 2003, de trouver des « indices » de nouveauté (Pincton 2009), de recenser et de dresser des typologies (Guilbert 1973, Sablayrolles 2002), de distinguer des sous-classes (néologismes / néonymes) (Dincă 2008), d'identifier les fonctions des néologismes (Sablayrolles 2000, Pruvost, Sablayrolles 2003), de s'interroger sur leur durée de vie (Sablayrolles 2000), d'analyser le traitement des termes nouveaux dans les dictionnaires (Gérard et alii 2017), d'examiner les difficultés d'une collecte « juste et exhaustive » des néologismes (Sablayrolles 2002), de proposer des plateformes pour la détection et le repérage automatique des néologismes (Cartier et alii 2018), d'analyser les emprunts (Soubrier 2016), de proposer des termes équivalents ou d'identifier les problèmes de traduction (Sardin 2012).

3. Corpus et méthodologie

Nous nous proposons d'identifier les néologismes créés dans le domaine de la mobilité durable suite au développement de ce secteur, en consultant un corpus de presse écrite, à savoir des articles extraits de la section *Économie* du quotidien d'information générale *Le Monde*, un journal de référence, une « fabrique de mots » (Robert Solé), du quotidien d'information générale *Le Figaro*, des quotidiens économiques *Les Échos* et *La Tribune* et des magazines *Le Point* et *Stratégies*. Nous avons opté pour un corpus de presse écrite en considérant, comme P. Albert, que la presse reflète les événements de l'actualité : « elle est sensible à toutes les évolutions politiques et économiques de la conjoncture comme à toutes les variations de la mode et de l'esprit du temps ». (Albert, 2004 : 7) La presse écrite et la presse audio-visuelle ont un rôle important dans la création et la diffusion des nouveaux mots, car elles sont « le lieu privilégié du débat ». (Pruvost, Sablayrolles 2003) D'ailleurs, de nombreux exemples repris par les dictionnaires proviennent de la presse écrite.

Nous avons consulté également quelques sites des constructeurs automobiles, où l'on peut trouver des glossaires conçus dans le but d'aider les potentiels clients à comprendre les nouvelles notions et le fonctionnement des nouveaux modèles de voitures et à prendre la décision d'achat.

Nous allons étudier la présence des néologismes « officiels » dans les textes journalistiques, l'importance des termes à valeur dénotative, la présence ou l'absence des nouveaux termes dans les dictionnaires (*Larousse, Dictionnaire de l'Académie*), le poids des emprunts à l'anglais, les traductions multiples de certains néologismes provenant d'autres langues.

La commission d'enrichissement de la langue française, une structure interministérielle qui fixe les désignations des nouveaux concepts et des nouvelles notions en français, fait publier tous les ans des listes de nouveaux termes de divers secteurs. Elle fournit « un vocabulaire français adapté aux besoins d'une communication claire et accessible au plus grand nombre », facilite l'accès aux notions de la science et de la technique, en menant une politique linguistique « qui vise à garantir l'emploi du français dans les diverses circonstances de la vie citoyenne ». (2022 : 5) Alors que beaucoup de termes anglais désignant des inventions sont repris tels quels dans de nombreuses langues, ce dispositif d'enrichissement de la langue française essaie d'identifier les nouveaux termes, de les définir et d'établir pour chacun d'eux des équivalents français. Ces termes entreront par la suite dans les dictionnaires.

Dans la liste dédiée au vocabulaire de l'aménagement, de l'habitat et de la mobilité recommandé pour l'année 2021, on trouve sept termes concernant la mobilité, avec leurs définitions et leurs équivalents étrangers (*électromobilité, gyroplanche, gyrouroue, micromobilité urbaine, sas pour vélos, vélo-cargo, vélo-école*). Nous allons montrer que les journalistes accordent beaucoup d'espace au thème de la mobilité durable, que les nouvelles lexies, y compris les néologismes « officiels », sont très utilisées par les journalistes et mises en évidence dans les titres ou les sous-titres des articles.

4. Néologismes et mobilité durable

Le domaine des transports et de la mobilité a fourni beaucoup de mots qui sont entrés dans le vocabulaire général et que, de nos jours, on ne perçoit plus comme étant des néologismes. Pruvost et Sablayrolles (2003 : 33) donnaient comme exemples les mots : *montgolfière* (1782), *deux-roues* (1960), *aérogliisseur* (1964), *rollerskate* (1985).

Un autre terme très employé, qu'aujourd'hui on ne perçoit plus comme un mot nouveau, est *covoiturage* (dérivé de *voiturage*, avec le préfixe *co-*), créé pendant les grèves de 1995. Il a été rapidement adopté par le public et il est entré dans les dictionnaires. On a forgé également le verbe *covoiturer* (faire du covoiturage, transporter par covoiturage).

Le thème de la mobilité durable a engendré des modifications dans les modes de déplacement des gens. On a proposé de supprimer les vols intérieurs qui peuvent être remplacés par un trajet alternatif de moins de 2h30, on a réduit le nombre des déplacements, on a essayé de faire des économies en matière de carburants, on a

privilegié l'utilisation du vélo. Par conséquent, le public s'est familiarisé avec des termes comme *mobilité partagée* (l'accès en libre-service aux infrastructures et services de transport), *mobilité active* (basée sur l'activité physique humaine), *mobilité propre* (l'ensemble des modes de transport peu polluants), *intermodalité* (l'utilisation d'au moins deux modes de transport sur un même déplacement), *multimodalité* (l'utilisation de transports différents pour un même trajet), *comodalité* (terme créé en 2006 par la Commission européenne, désignant le « recours efficace à différents modes de transport isolément ou en combinaison », en vue d'une utilisation durable des ressources). Ces mots sont très utilisés, mais ils ne sont pas encore répertoriés par les dictionnaires.

Nous parlons de plus en plus de *mobilité électrique* ou d'*électromobilité*, terme recommandé en 2021 par la commission d'enrichissement de la langue française, ayant comme équivalents anglais *electro mobility*, *electromobility*, *e-mobility*. La définition donnée par la commission est : « recours à des modes de transport de personnes ou de marchandises utilisant des véhicules mus exclusivement ou partiellement par une source d'énergie électrique ». (2002 : 143) On dit que l'avenir de la mobilité est électrique. Les deux synonymes sont très fréquents dans les articles de presse :

(titre) Chez Volkswagen, des voitures électriques à moins de 25 000 euros, et même à moins de 20 000 euros

(sous-titre) Le groupe automobile a présenté à Hambourg l'ID2all, qui sera l'un des véhicules électriques les plus abordables d'Europe, et compte aller plus loin en matière d'accès à l'électromobilité. (Le Monde, 15/03/2023)

« [...] le patron de PSA juge que l'avènement de l'électromobilité pourrait signer la fin de la puissance automobile européenne au profit d'une puissance chinoise qui a d'ores et déjà acquis une position de force. » (La Tribune, 13/09/2017).

(titre) Loi Climat et résilience : « Il sera crucial de s'engager dans la mobilité électrique pour le secteur automobile européen et pour les ménages modestes » (Le Monde, 01/04/2021)

Le néologisme *micromobilité urbaine* (dérivé de *mobilité*, avec le préfixe *micro-* + adjectif) se trouve lui aussi sur la liste des termes recommandés en 2021 par la commission d'enrichissement de la langue française. La définition donnée par la commission est : « recours à des engins légers de déplacement personnel pour effectuer de courts trajets en ville ». (2022 : 144)

(titre) Trotinette électrique, monoroue... La « micromobilité » urbaine en vogue

(sous-titre) Le marché de la mobilité urbaine se tient du 7 au 10 octobre au Salon Autonomy à Paris. (Le Monde, 06/10/2016)

« La micromobilité ouvre la voie à l'avenir du transport urbain Post-Covid. 2021 a été une année remarquable pour la micromobilité. [...] Chez PBSC Solutions Urbaines, nous croyons que la micromobilité partagée est le futur des transports urbains durables. » (pbsc.com)

D'autres néologismes recommandés sur la liste de 2021 sont *gyroplanche* (syn. *planche gyroscopique* ; équivalents étrangers : *gyroboard*, *hoverboard*), dérivé de *planche*, avec le suffixe *gyro-*, *gyroroue* (syn. *monoroue* ; équivalents étrangers : *gyrowheel*, *solo wheel*), dérivé de *roue*, avec le suffixe *gyro-*. Ils désignent des engins légers de déplacement personnel à moteur électrique.

« Sur le grand marché de la mobilité urbaine, qui sera célébré du 7 au 10 octobre au Salon Autonomy qui se tient à la Villette, à Paris, l'un des secteurs les plus dynamiques est celui des objets de « micromobilité » urbaine. Après l'essor du vélo à assistance électrique, qui s'écoule désormais à 100 000 exemplaires par an en France, les trottinettes, les monoroues gyropodes, mais aussi les draisienues, les planches à rouler électriques et autres « smartboard » (où l'on tient en équilibre sur deux roues) sont en train de coloniser trottoirs et pistes cyclables. » (Le Monde, 06/10/2016)

La commission d'enrichissement de la langue française mentionne également les notions suivantes (2022 : 144) : *sas pour vélos / pour cyclistes* (à savoir « la zone réservée aux cyclistes à un carrefour à feux tricolores, qui est marquée au sol devant la ligne d'arrêt des véhicules motorisés »), *vélo-école* (« structure d'enseignement où l'on apprend à circuler à vélo sur la voie publique en respectant le code de la route et à connaître les principaux risques associés à cette pratique »). Ces mots composés sont des créations françaises, qui n'ont pas de correspondant dans d'autres langues étrangères. Le dernier terme recommandé, dont les équivalents anglais sont *cargo bike*, *longtail cargo bike*, est *vélo-cargo* (« cycle à deux ou trois roues, dont le châssis est conçu pour recevoir une caisse ou une plateforme permettant le transport de charges, voire d'enfants ».)

(titre) Gyroroue, vélo-cargo, électrotrottinette... les tribus de la nouvelle mobilité urbaine

(sous-titre) A deux roues ou une seule, électrifiés ou pas, les objets roulants plus ou moins identifiés ont envahi la ville. Le profane s'y perd un peu et les adeptes ne cohabitent pas toujours en harmonie. Cartographie de transports peu communs. (Le Monde, 05/02/2021)

On parle de plus en plus de *vélogistique* (mot-valise construit à partir de *vélo* et de *logistique*), de *food bike* (emprunt direct) ou vélo de cuisine / vélo alimentaire / vélo gastronomique :

(titre) Le vélo-cargo, petite reine des pros

(sous-titre) Artisans, commerçants, livreurs sont de plus en plus nombreux à enfourcher leur vélo de travail. Le temps est venu de la « vélogistique », du « cycloplombier » et du « food bike ». (Le Monde, 18/10/2020)

Autour du concept de mobilité, on a également forgé des noms propres. Nous donnons l'exemple du mot-valise *Mobee* [troncation de *mo(bilité)* + *bee* (*abeille* en anglais – symbolisant la communauté)], désignant un service d'autopartage 100% électrique :

« L'agence Nomen a imaginé le nom du futur service monégasque d'autopartage de véhicules électriques, Mobebe, pour le groupe EDF et la principauté de Monaco. Ce néologisme a été construit autour de la notion de mobilité, associant des références au « moi utilisateur » et au dynamisme de l'abeille (« bee » en anglais). » (Stratégies, 06/12/2013)

Dans le contexte de la crise sanitaire de 2020, de la baisse des déplacements pendant les périodes de confinement et du recours massif au télétravail, la presse a repris un néologisme forgé dans les années 2000 : *démobilité* (dérivé de *mobilité*, avec le préfixe *dé*). Ainsi, un magazine en ligne titre :

« Le monde post-Covid sera celui de la *démobilité* »

en expliquant le terme dans le sous-titre de l'article :

« Néologisme pré-pandémie, il désigne la limitation choisie des déplacements afin de ne plus subir inconfort et pertes de temps. La *démobilité* s'incarne dans le télétravail et constitue une perspective bien enclenchée qu'il faut savoir accompagner. » (Slate.fr)

Dans un entretien avec le sociologue Bruno Marzloff, celui-ci explique ce terme à valeur connotative en parlant de la mobilité actuelle et future :

« Avec le confinement, nous sommes dans l'immobilité, assignés à résidence. La "démobilité", c'est une mobilité choisie et frugale. La marche et le vélo en font partie. » (Cognasse 2020)

Grâce aux économies d'énergie et à la diminution des embouteillages que suppose la *démobilité*, cette notion fait référence à d'importants enjeux environnementaux :

« La croissance contemporaine des mobilités se conçoit alternativement comme extension des opportunités ou comme puissante menace environnementale. Prendre la route, le train ou l'avion incarne à la fois du plaisir personnel et de la destruction collective. La perspective de la « *démobilité* » – un néologisme qui date des années 2000 – cherche à dépasser cette tension, sans verser dans une décroissance obligée. » (Le Point, 02/12/2021)

Ce terme ne figure pas dans les dictionnaires consultés.

Une des mesures prises lors de la crise liée à la Covid-19 a été la nécessité de circuler seul dans son automobile. On a recommencé à parler d'*autosolisme* (dérivé de *autosoliste*, avec le suffixe *-isme* par substitution de suffixe), un néologisme créé au début des années 2000, mais qui à l'époque avait une connotation négative ; le mot est absent du Larousse et du Dictionnaire de l'Académie, mais il est répertorié par le dictionnaire de lalanguefrancaise.com.

« [...] en zones rurales [...] l'autosolisme reste encore trop souvent la norme. » (Les Échos, 02/06/2021)

(titre) « L'« autosolisme », ce phénomène catastrophique pour le climat qui ne cesse de progresser, selon Vinci » (La Tribune, 20/09/2022)

(titre) «Autosolisme» : plus de 85% des automobilistes roulent seuls dans leur voiture, selon Vinci (Le Figaro, 20/09/2022)

La voiture est un objet qui évolue, bien que sa fonction reste identique. L'industrie automobile est en train de se réinventer, vu les exigences environnementales, l'essor de l'industrie de l'électricité et les facilités apportées par le développement de l'informatique. Les pages *Économie* des quotidiens d'informations générales, les quotidiens et les magazines économiques consacrent beaucoup d'articles aux voitures hybrides et aux voitures électriques.

Il y a plusieurs termes nouveaux : *voiture électrifiée*, *voiture électrique*, *voiture hybride* (mots composés), *watture* (mot-valise, contraction de *watt* et de *voiture*). Même si ce dernier a été le lauréat de l'année 2012 au festival XYZ du mot et du son nouveau, le synonyme *voiture électrique* est plus utilisé dans le corpus.

Dans le titre d'un article du *Monde*, le néologisme *watture* est mis entre guillemets. Dans le sous-titre on parle de la catégorie des *voitures électrifiées* et le début de l'article précise les types de véhicules qui en font partie :

(titre) La « watture » lancée à grande vitesse

(sous-titre) Dopés par l'échéance de 2035, qui marquera la fin de la vente de véhicules thermiques, les constructeurs accélèrent la cadence sur le segment des voitures électrifiées.

« Le basculement dans l'ère de l'électrique n'est plus une échéance mais une réalité tangible. Au mois d'août, 40 % des véhicules neufs présentés à la vente étaient des modèles « électrifiés », une catégorie qui se répartit entre micro-hybrides et hybrides classiques (19,3 % du marché), hybrides rechargeables (8,5 %) et tout électriques (11,3 %). » (Le Monde, 21/09/2021)

Il y a trois grandes catégories de véhicules qui utilisent l'électricité : les véhicules électriques à batterie (BEV), les véhicules électriques hybrides (HEV) et les véhicules électriques à pile à combustible (FCEV) fonctionnant à l'hydrogène.

(titre) Les Chinois ne roulent plus à contresens

(sous-titre) Des "crossovers" aux véhicules hybrides, le Salon de Shanghai confirme que les goûts des conducteurs locaux se rapprochent de ceux du reste du monde.

« [...] Porsche a choisi à dessein le Salon de Shanghai pour lancer la version *E-Hybrid (hybride rechargeable)* de la Panamera, premier modèle de très haut de gamme capable de fonctionner en mode tout-électrique sur une trentaine de kilomètres. » (Le Monde, 25/04/2013)

Le conducteur d'un véhicule électrique est un *électromobiliste* (néologisme composé de *électromobile* avec le suffixe *-iste*). Les termes *électromobile* et *électromobiliste* ne figurent pas dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans le dictionnaire Larousse.

« Il faut interpellier les pouvoirs publics mais aussi les compagnies pétrolières. Toutes n'ont pas encore basculé avec la même conviction dans l'après-pompe à essence alors que le modèle économique des stations-service, voire des grandes surfaces, aurait tout à gagner de l'arrivée d'« électromobilistes ». Des clients immobilisés plusieurs dizaines de minutes pour recharger leurs véhicules représentent une manne pour les services associés, qu'il s'agisse de restauration ou d'autres prestations. » (Le Monde, 21/09/2021)

Les sites des constructeurs automobiles, aussi bien que les articles de presse, fournissent des définitions et des explications des notions relatives à la recharge et aux accessoires des véhicules électriques. Ils offrent également aux internautes ou aux lecteurs des mini-glossaires ou de petits lexiques de l'électricité ou de l'électromobilité, utiles pour l'achat et l'utilisation d'une voiture électrique. Nous pouvons les considérer comme des indices d'innovation. La plupart des lexies figurant dans ces glossaires sont des termes de spécialité qui, à un moment donné, entreront dans le vocabulaire général :

- l'acronyme IRVE (Infrastructures de recharge pour les véhicules électriques) ;
- la *Wallbox* (anglicisme), *coffret mural* ou *boîte murale* (une borne de recharge fixée au mur, qui supporte 16 ampères, dotée d'un dispositif de protection intégré) ;
- les bornes publiques ;
- point de recharge rapide (équivalent anglais : *fast-charging point*) ;
- *biberonnage* (un mode de recharge et un comportement type de l'utilisateur : une succession de recharges partielles d'accumulateurs, lors de chaque arrêt ; équivalent anglais : *opportunity charging*) ; le terme est admis au Larousse ;
- *Superchargeurs* : réseau fondé par Tesla pour assurer la recharge à forte puissance des véhicules ;
- *Plug-in* : dérivé du sigle anglais PHEV (*plug-in hybrid electric vehicle*) ; il s'agit des modèles hybrides-rechargeables que l'on branche sur une source d'électricité extérieure ;
- les types de prises (type 1, type 2, type 3 ou 3C, type 4 rapide – CHAdeMO, Combo ou CCS) ;
- le Smart Grid (réseau électrique intelligent) ;
- le Vehicle to Grid (V2G ou « du véhicule vers le réseau ») : une technologie permettant de « réinjecter l'électricité contenue dans les batteries d'une voiture électrique dans le réseau électrique durant les périodes de stationnement » (renaultgroup.com) ;
- le *passport batterie* (un document virtuel, obligatoire à partir de 2026, contenant des informations sur les caractéristiques, l'origine des composants et les matériaux des voitures électriques).

Nous observons que le français emprunte des termes de spécialité à l'anglais, mais qu'en même temps il y a beaucoup d'adaptations et de créations françaises. Souvent, les anglicismes et les adaptations coexistent au sein d'un même article. Parfois, l'expressivité des emprunts est supérieure.

Tous les ans, l'Académie française identifie les anglicismes à proscrire, qu'elle remplace avec des termes français. Par exemple, pour l'anglicisme *tuning*, dérivé de *to tune*, employé dans le monde de l'automobile avec le sens de « régler un moteur », elle a proposé les équivalents « personnalisation » ou « ajout d'accessoires » (un garage spécialisé dans la personnalisation/*le tuning des camions).

Nous avons mentionné ci-dessus une expression qui est devenue courante de nos jours, appartenant au domaine de la psychologie : *l'angoisse de la panne* ou *l'anxiété de l'autonomie*, calquée sur l'anglais *range anxiety*. En Norvège, « l'angoisse de l'autonomie » a été nommée expression de l'année 2013.

« L'expression "angoisse de l'autonomie" désigne la crainte de manquer de batterie en plein trajet sans pouvoir arriver jusqu'à une borne de recharge. » (<https://www.share-now.com/fr/fr/blog-ev-range-anxiety/>)

Dans un article consacré aux effets des anglicismes sur le système du français, Rey-Debove (1987 : 257) affirmait que « les emprunts à l'anglais ont été les plus nombreux dans l'histoire du français » et que « depuis la fin de la dernière guerre, les mots pris à l'anglais britannique et américain constituent l'essentiel des emprunts en français ». « L'anglais est à l'origine de l'écrasante majorité des emprunts aux langues étrangères (80 %) » (Audureau 2022), surtout dans le domaine des nouvelles technologies et dans celui des questions de société.

Nous avons constaté que dans le secteur des transports et de la mobilité, la plupart des emprunts proviennent de l'anglais. Il y a quand même des néologismes empruntés aux langues scandinaves. Le mot *flygskam*, un néologisme forgé par les Suédois, désigne le sentiment de culpabilité ressenti à l'idée de prendre l'avion. Ces dernières années, en Suède on a enregistré une baisse du nombre de passagers et une diminution des vols, suite à l'urgence climatique. Le titre d'un article du *Monde* contient une paraphrase résumant le concept, étant suivi d'un sous-titre qui donne une explication du contexte dans lequel ce concept a été créé. À l'intérieur de l'article nous retrouvons le néologisme suédois avec son explication en français, « la honte de voler » :

(titre) Baisse du trafic aérien en Suède, plombé par la « honte de voler »

(sous-titre) Face à l'urgence climatique, les Suédois sont de plus en plus nombreux à bouder l'avion et à lui préférer le train, contribuant au déclin du transport aérien dans le royaume scandinave.

« [...] Est-ce l'effet Greta Thunberg, l'icône suédoise de la lutte contre le réchauffement climatique qui traverse actuellement l'Atlantique en bateau, ou bien d'autres facteurs, certains conjoncturels ? Selon les spécialistes suédois du transport aérien, il est encore trop tôt pour le dire. Une chose est sûre : en Suède, l'avion a pris du plomb dans l'aile ces derniers mois et face à la « flygskam » – la honte de voler – le secteur doit s'adapter. » (Le Monde, 23/08/2019)

Soucieux de protéger la planète, les Suédois forgent le terme *tågskryt* (équivalent anglais : train-bragging), à savoir « la fierté de prendre le train » :

« Eh bien, nous voici à présent dans l'ère du *tågskryt*, traduit en anglais par Train-bragging ! Un néologisme, de nouveau, créé par les Suédois. Jamais à court d'idée, celui-ci renvoie à la fierté de prendre le train. Hashtag passager ou réel bouleversement social ? Il semble que ce phénomène ait pris de plus en plus d'ampleur sur les réseaux. » (lyko.blog, 25/01/2023)

Dans un article du *Figaro* portant sur les nouvelles tendances du tourisme durable, la journaliste utilise l'équivalent anglais de ce néologisme, en l'expliquant pour les lecteurs :

(titre) Écotourisme, train-bragging... Huit mots pour être incollable sur le tourisme durable

« [...] À l'inverse du *flygskam*, la honte de prendre l'avion, le train-bragging exprime la fierté, voire la vantardise, de se déplacer en train pour minimiser son empreinte carbone. » (Le Figaro, 20/08/2022)

Géraldine Moinard, directrice de la rédaction des éditions Le Robert affirmait que « le dictionnaire est un reflet de la société, quand on commence à trouver des mots scandinaves, c'est qu'il y a un début d'influence ». (Audureau, 2002)

La plupart des termes scientifiques ou techniques qui entrent dans le vocabulaire général, et par la suite dans les dictionnaires, ont une valeur dénotative. Dans quelques années, tout comme le mot *ordinateur*, les dénominations des véhicules électriques et de leurs accessoires ne seront plus perçues comme des néologismes. Probablement certains mots ne seront plus employés quand le référent sera périmé. Les organes de presse jouent un rôle important dans la diffusion de toutes ces innovations lexicales. Ils mettent en valeur les néologismes en les plaçant dans les titres des articles, en les expliquant dans les sous-titres, en les mettant entre guillemets ou en fournissant des définitions à l'intérieur des articles. Dans les entretiens, les spécialistes sont priés d'explicitier tel ou tel mot nouveau ou bien les représentants des maisons d'édition parlent des indices et des critères selon lesquels ils sélectionnent les mots qui entreront dans les dictionnaires.

En outre, les journalistes créent eux-mêmes des mots nouveaux ou bien ils rapportent les paroles des hommes politiques, des sociologues ou des économistes. De cette façon, le langage s'enrichit de termes à valeur connotative (*démobilité*, *Mobee*).

5. Conclusion

La langue française s'enrichit chaque année de mots nouveaux. Un des domaines les plus innovants du point de vue technique, mais aussi linguistique, est celui des transports et de la mobilité. Nous assistons à la transition vers une mobilité plus

propre et plus durable, ce qui suppose de nombreuses transformations et évolutions de la science, de la technologie et de la société.

La presse écrite et la presse en ligne foisonnent de néologismes. Étant donné le domaine de spécialité, la plupart des nouveaux termes ont une valeur dénotative, car ils dénomment de nouveaux objets et de nouvelles réalités.

En ce qui concerne les procédés de création lexicale, les nouvelles lexies sont formées principalement par dérivation ou composition. Il y a peu d'emprunts directs, en général de l'anglais, et beaucoup de calques et d'adaptations. Cela s'explique par les politiques linguistiques de la France, par la tradition interventionniste et par le travail des organismes de réglementation. Depuis sa création, la commission d'enrichissement de la langue française a joué un rôle important dans le processus d'innovation lexicale.

Le public accorde un intérêt croissant à la protection de l'environnement, il est attiré par les technologies innovantes, c'est pourquoi beaucoup de nouveaux lexèmes auront toutes les chances de s'installer durablement dans le vocabulaire actif et d'entrer dans les dictionnaires. D'autres disparaîtront à cause de l'évolution rapide de la science et de la technique. Il ne faut pas oublier qu'« une lexie est néologique pour quelqu'un, à un moment donné ». (Sablayrolles 2002)

Références bibliographiques

1. Audureau, W (2022) "« Flow », « tataki », « coolitude » : d'où viennent les nouveaux mots de la langue française", *Le Monde*, 26/07/2022, Available : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/07/26/flow-tataki-coolitude-d-ou-viennent-les-nouveaux-mots-de-la-langue-francaise_6136172_4355770.html [11.04.2023].
2. Boulanger, J.-C. (2003). Review of [Sablayrolles, J.-F. (2000), « La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes », Paris, Honoré Champion éditeur, coll. « Lexica », n. 4, 549 p], *Meta*, 48(3), pp. 466-472, <https://doi.org/10.7202/007612ar>.
3. Boulanger, J.-C. (2009) « Neologica. Revue internationale de néologie, n. 1, Paris : Éditions Garnier, 2007, 230 p. », *Meta*, vol. 54, n. 2, pp. 372-376.
4. Cartier, E., Sablayrolles, J.-F., Boutmgharine Idyassner, N., Humbley, J., Bertocci, M. Jacquet-Pfau, C., Kübler, N., Tallarico, G. (2018) « Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain », *Congrès Mondial de la linguistique française CMLF 2018*, Available : https://www.researchgate.net/publication/326339037_Detection_automatique_desc ription_linguistique_et_suivi_des_neologismes_en_corpus_point_d'etape_sur_les_tendances_du_francais_contemporain [5 avril 2023].
5. Cognasse, O. (2020) « [Covid-19] "La mobilité a été le "super propagateur" du virus", analyse le sociologue Bruno Marzloff », 04/05/2020, Available : <https://www.usinenouvelle.com/article/covid-19-la-mobilite-a-ete-le-super-propagateur-du-virus-analyse-le-sociologue-bruno-marzloff.N960296> [29 mars 2023].
6. Dincă, D. (2008) « Du néologisme au néonyme », *Studii și cercetări de onomastică și lexicologie*, Available :

- http://cis01.central.ucv.ro/revista_scol/site_ro/2008/daniela_dinca.pdf [10 mars 2023]
7. Dury, P., de Hoyos, J.C., Makri-Morel, J., Maniez, F., Renner, V., Villar Díaz, M.B. (2014) *La néologie en langue de spécialité : détection, implantation et circulation des nouveaux termes*, Centre de Recherche en Terminologie et Traduction Université Lumière Lyon 2, hal-01915611f, <https://hal.science/hal-01915611/document>.
 8. Gérard, C., Bruneau, L., Falk, I., Bernhard, D., Rosio, A.-L. (2017), « Le Logoscope : observatoire des innovations lexicales en français contemporain », Joaquín García Palacios, Goedele de Sterck, Daniel Linder, Jesús Torre del Rey, Miguel Sánchez Ibanez et Nava Maroto García. *La neología en las lenguas románicas: recursos, estrategias y nuevas orientaciones*, Peter Lang, 9783631698624.
 9. Guilbert, L. (1973) « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'Association Internationale des études françaises* n°25. pp. 9-29; doi : <https://doi.org/10.3406/caief.1973.1020>, Available : https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1973_num_25_1_1020 [1 mars 2023].
 10. Normand, J.-M. (2013) « Les Chinois ne roulent plus à contresens », *Le Monde*, 23/04/2013, Available : https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2013/04/25/les-chinois-ne-roulent-plus-a-contresens_3166497_4497319.html [4 avril 2023].
 11. Normand, J.-M. (2019) « Voiture électrique : le saut dans l'inconnu », *Le Monde* 06/11/2019, Available : https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2019/11/06/voiture-electrique-le-saut-dans-l-inconnu_6018231_4497319.html [9 mars 2023].
 12. Pétiot, G (1994) « Néologisme et discours médiatiques », *Les Carnets du Cediscor*, 2 | 1994, p. 153-165, Available : <https://journals.openedition.org/cediscor/591> [15 mars 2023].
 13. Picton, A. (2009) « Identifier des traces d'innovation : Proposition d'une approche outillée en corpus spécialisés », *Actes de l'atelier « Du Thème au Terme »*, *Conférence internationale Terminologie et Intelligence Artificielle (TIA)*, Toulouse, France, 19-21 novembre 2009, Available : <http://www.irit.fr/TIA09/thekey/tdmatelier1.htm> [2 avril 2023].
 14. Pruvost, J., Sablayrolles, J.-. (2003), *Les néologismes*, Que sais-je?, Paris : PUF.
 15. Rey-Debove, J. (1987) « Effet des anglicismes lexicaux sur le système du français », *Cahiers de lexicologie*, n°51, 1987-2, pp. 257-265.
 16. Renoux, C (2021) « Les 3 métiers les plus recherchés de la mobilité durable », *Les Échos* 2/06/2021.
 17. Sardin, P. (2012) « Traduire ou trajour : de la traduction des néologismes dans *Vivre l'orange* d'Hélène Cixous et *Mère la mort* de Jeanne Hyvrard », *Palimpsestes*, 25 | 2012, pp. 111-123.
 18. Sablayrolles, J.-F. (2000), *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris : Honoré Champion éditeur, coll. « Lexica ».
 19. Sablayrolles, J.-F. (2002), « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Revue française de linguistique appliquée*, 2001/1, vol. VII, pp. 97-111.
 20. Soubrier, J., « Néologismes et termes d'emprunt dans le français des affaires. Une étude de la terminologie en usage dans les offres d'emploi de la presse française », pp 403-418, Available : <http://www.bibliotheque.auf.org/>

doc_num.php?explnum_id=803 [27 février 2023].

21. Soubrier, J. (2016) « Les termes d'emprunt dans les langues de spécialité », *Manuel des langues de spécialité*, De Gruyter, Berlin/Boston, pp. 82-100, Available : <https://hal.science/hal-02013113> [28 février 2023].

22. Ministère de la Culture (2022) *Rapport annuel 2021 de la Commission d'enrichissement de la langue française*, Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

23. <https://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/neologismes-anglicismes?page=22>

24. <https://www.autoplus.fr/>

25. <https://blogs.letemps.ch/romande-energie/2022/12/05/la-demobilite-et-ses-enjeux/>

26. <https://www.catch-a-car.ch/quest-ce-que-la-mobilite-partagee/>

27. <https://www.dictionnaire-academie.fr/>

28. <https://iate.europa.eu/>

29. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/>

30. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

31. <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/voiture-electrique-l-allemande-passe-le-cap-du-million-de-vehicules-en-circulation-mais-reste-loin-de-son-objectif-953967.html>

32. <https://www.lefigaro.fr/>

33. <https://lyko.blog/tendance-mobilite-europe-2023/>

34. <https://www.latribune.fr/>

35. <https://www.lemonde.fr/>

36. <https://www.lesechos.fr/>

37. <https://www.lepoint.fr/>

38. <https://www.mobee.mc/>

39. <https://www.quechoisir.org/guide-d-achat-hybride-et-electrique-n8571/>

40. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire-electrification-transports.aspx>

41. <https://www.pbsc.com/fr/blogue/2022/02/les-5-tendances-les-plus-populaires-de-la-micromobilite-pour-2022-2023>

42. <https://www.renault.fr/vivre-en-electrique.html>

43. <https://www.share-now.com/fr/fr/blog-ev-range-anxiety/>

44. <https://www.strategies.fr/actualites/agences/225867W/nomen-cree-mobee-pour-monaco.html>

45. <https://www.slate.fr/>

46. <https://velco.tech/fr/intermodalite-et-multimodalite-definitions/>

47. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>